

Prix Albert Londres en lycée

Candidature via ADAGE avant le 30 septembre 2024

Retour de la commission de validation des inscriptions dans la première semaine d'octobre 2024

LE PROJET

Description :

Le dispositif **Prix Albert Londres en lycée** permet à des élèves encadrés par leurs enseignants de découvrir et d'étudier la sélection des articles de presse écrite et la sélection des films documentaires en lice pour le Prix Albert Londres. Ce prix prestigieux récompense chaque année les meilleurs grands reporters francophones dans les catégories presse écrite, audiovisuel et livre.

L'action offre également aux lycéens l'opportunité de rencontrer un grand reporter.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) :

Éducation aux médias et à l'information

Partenaires :

Association du Prix Albert Londres ; CLEMI.

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant :

Un grand reporter sélectionné pour le prix Albert Londres

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Une visioconférence inaugurale sur la vie d'Albert Londres et les critères d'attribution du prix est prévue avec le président du jury Albert Londres, Hervé Brusini.

Pour clôturer le projet, les élèves et leurs enseignants ont la possibilité de rencontrer l'un des reporters de la sélection (en présentiel sous réserve et a minima en visio).

Des « cartes postales » vidéo réalisées par les journalistes sélectionnés sont mises à disposition des participants afin d'en savoir plus sur les intentions et motivations des grands reporters.

Pratiquer :

Le travail en classe est laissé libre. L'une des possibilités est d'étudier par groupe un journaliste et ses articles de presse ou son film puis de présenter son travail aux autres sous la forme d'un exposé oral. Les consignes peuvent être de présenter le journaliste et son parcours professionnel, expliciter le contexte des articles ou des films, analyser leur thématique et la façon dont le reporter s'est informé. Il est également possible de réaliser des podcasts ou encore un magazine sur les œuvres sélectionnées.

Une seule obligation : étudier les travaux des lauréats presse écrite et audiovisuel ainsi que l'œuvre du journaliste qui viendra à la rencontre des lycéens.

Pour en savoir plus : <https://blogpeda.region-academique-nouvelle-aquitaine.fr/87-limoges-lycee-gay-lussac-prix-albert-londres/>

Contact : emiprixalbertlondres@gmail.com



Connaître :

En lien avec le parcours citoyen et la lutte contre la désinformation, ce projet permet de mieux connaître le métier de grand reporter et la façon dont les journalistes recueillent les informations (les enquêtes de terrain, le croisement des sources...). Il offre également une ouverture sur l'actualité internationale et les grands enjeux du monde actuel puisque les articles et films traitent généralement de régions du monde ayant une situation géopolitique complexe.

Restitutions envisagées :

Les établissements participants sont libres de leur restitution. Un bilan des activités menées est demandé à chaque lycée en fin d'année scolaire.

Étapes prévisionnelles :

- Juin-septembre : candidature au dispositif via Adage et sélection des candidatures (une attention particulière sera accordée aux LP)
- Fin septembre : visioconférence inaugurale du président du jury Albert Londres, Hervé Brusini.
- Fin septembre : communication de la sélection (liens vers les films et articles de presse en pdf)
- Fin novembre : cérémonie de remise du prix Albert Londres (un an sur deux en France)
- Courant d'année : rencontre avec l'un des journalistes sélectionnés.
- Fin d'année scolaire : bilan

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel) Ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, intervention, atelier d'écriture journalistique...)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires : La visioconférence est gratuite ; la venue du journaliste est financée par l'Association du Prix Albert Londres.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

- Le déplacement éventuel pour la journée de remise du prix
- Le déplacement dans un autre établissement pour une rencontre en présentiel avec l'un des grands reporters sélectionnés.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement du lycée à financer le déplacement des élèves dans un autre lycée (pas forcément dans la même ville) (oui / non)